

## INTERVIEWS

**Paul Jorion**

**Marie-Hélène Ska**

**Philippe Lamberts**



**PANDÉMIE :**  
**COMMENT**  
**PAYER LA DETTE ?**

## LES IDÉES NE MANQUENT PAS ; LES CONTRADICTIONS NON PLUS...

Ce n'est plus un secret pour personne ; après la tuile nommée Covid qui nous est tombée sur la tête, après s'être surpris à rêver d'un monde différent, voire meilleur, la question qui focalise actuellement les cénacles politiques et les débats publics est à présent beaucoup plus terre à terre : Comment payer la facture du monde à reconstruire ?

Les gouvernements occidentaux et l'Union européenne ont dénoué les cordons de la bourse pour éviter que les économies ne s'effondrent complètement, ce qui aurait provoqué des dégâts encore bien plus importants. Les dettes publiques ont fait exploser les carcans budgétaires fixés notamment par l'UE, dans lesquels les Etats étaient engoncés.

Les économistes et politiques de tous bords ainsi que les organisations de la société civile planchent sur des pistes de sortie de crise. Faut-il faire tourner la planche à billets, laisser filer l'inflation, revenir à l'austérité budgétaire, comme le suggèrent généralement les économistes « classiques » ? Ou plutôt annuler les dettes publiques, taxer les robots, les multinationales et les hauts patrimoines, revoir en profondeur le système fiscal, comme le suggèrent la plupart des personnes rencontrées dans le cadre de ce dossier ? Les positions des uns et des autres sont loin d'être tranchées, et c'est ce qui fait la complexité du débat.

Dans un premier article, nous avons choisi de relayer l'opinion des économistes « classiques », ceux qu'on entend le plus souvent dans la presse, même si la pandémie a quelque peu fait vaciller leur « pensée unique » et leurs dogmes concernant les vertus irréfutables de l'économie de marché.

A côté d'eux -ou même parmi eux-, d'autres voix se font entendre pour que l'on rebatte les cartes du système économique et financier. Dans ce dossier, nous avons choisi de présenter ou donner la parole à quelques-unes de ces voix jusqu'il y a peu discordantes, mais qui commencent à être davantage écoutées dans les cénacles économiques et politiques.

Parmi ces voix, celle des **Économistes atterrés**, qui plaident pour que la dette publique ne soit pas considérée comme un problème mais comme un pari sur l'avenir pour financer des politiques publiques utiles aux générations futures. Ou encore celle de **Marie-Hélène Ska**, qui estime également qu'il faut poursuivre des investissements publics pour assurer un bon financement de la sécurité sociale et de la transition écologique. **Philippe Lamberts** plaide quant à lui pour que les règles budgétaires belges et européennes soient adaptées au contexte de crise que nous connaissons. Pour que les Etats puissent retrouver des marges de manoeuvre financières, il estime qu'il faut simultanément agir sur deux volets de mesures fiscales ; la contribution des patrimoines privés et celle des grandes entreprises. Mais il met en garde : le climat est propice, mais les obsédés de la rigueur budgétaire n'ont pas disparu ; ils sont juste en embuscade...

Pour **Paul Jorion**, auteur de nombreux ouvrages sur l'économie et la finance et interviewé dans notre numéro, « *la seule véritable solution serait de confisquer une partie de la richesse là où elle est pour renflouer le stock et relancer la machine de l'Etat* ». Il relance notamment l'idée d'une taxe sur la robotisation et la digitalisation, dont la richesse créée part dans la poche des actionnaires sous forme de dividendes.

Enfin, la justice fiscale est un levier incontournable pour trouver des recettes supplémentaires pour financer les investissements et enrayer les inégalités renforcées par la pandémie. Des mesures sont possibles et envisagées aux niveaux belge, européen et mondial ; le **Réseau pour la Justice fiscale et le CNCD** y travaillent activement.

Le hic, c'est que la grande majorité des pistes pour payer la facture Covid -qu'elles proviennent de gauche, du centre ou de droite- reposent sur une reprise de la croissance. Or, il devient de plus en plus évident que croissance et écologie ne font pas bon ménage. Faut-il purement et simplement mettre fin à la croissance, ou plutôt mettre fin à la croissance sans fin de l'activité économique ? C'est en ces termes que Philippe Lamberts propose de poser la question. Un curseur bien difficile à placer, qui va encore beaucoup animer les débats à tous niveaux de la société dans les prochains mois et années. Mais il y a urgence.

**Monique Van Dieren**

**Équipe de rédaction :** Claudia Benedetto, Laurence Delperdange, Guillaume Lohest, Monique Van Dieren

**Rédactrice en chef :** Monique Van Dieren - **Mise en page :** Hassan Govahian

**Éditeur responsable :** Guillaume Lohest, 8, rue du Lombard - 5000 Namur - Tél : 081/73.40.86 secretariat@equipespopulaires.be

**Prix au n° :** 4 € Pour s'abonner (Contrastes + Fourmilière) : Versez 20 € au compte BE46 7865 7139 3436 des Equipes populaires, avec la mention : "Abonnement à Contrastes" + votre nom

É C O N O M I E

PLANCHE À BILLETS, AUSTÉRITÉ, DETTE PUBLIQUE, ETC.

## QUEL EST LE BRUIT DE FOND DU DÉBAT ÉCONOMIQUE ?

**Q**ue disent les économistes « classiques », ceux qu'on entend partout, au sujet de la situation économique dans laquelle nous plonge la pandémie de Covid-19 ? Avant de tendre l'oreille aux propositions originales, audacieuses, solidaires de personnalités proches de nos valeurs, parcourons les grandes lignes du débat public ambiant sur le sujet, en allant puiser à des sources que nous ne fréquentons pas : la presse et les sites axés sur la finance, l'économie, les affaires.



Le siège de la BCE à Francfort

Même en économie, la pandémie semble avoir un peu rebattu les cartes. Alors qu'en 2008, le sauvetage des banques à coups de centaines de milliards d'euros avait immédiatement débouché sur des politiques d'austérité budgétaire, on entend moins ce refrain-là aujourd'hui. Les sommes injectées dans l'économie sont pourtant encore plus importantes qu'alors. Faut-il y voir un tournant dans les dogmes économiques en cours ? Avant de nous prononcer, voici un petit tour d'horizon des discours les plus répandus sur la façon dont nos sociétés paieront le prix - financier - de la pandémie. De quels montants parle-t-on, avant tout ? Pas évident d'y voir clair. Selon les moments et selon les sources, les chiffres varient. En février, *Le Vif* estimait déjà à 33,5 milliards d'euros le coût du Covid pour la seule année 2020, fé-

déral, régions et communes additionnés. Ce montant couvre à la fois les dépenses exceptionnelles des pouvoirs publics (chômage temporaire, soutiens aux indépendants, etc.) et les pertes de recettes.

### La planche à billets

Ce soutien massif indéniable des pouvoirs publics à l'économie et aux ménages fait se poser de nombreuses questions, tant aux citoyens qu'aux économistes. Si on peut trouver aujourd'hui des milliards d'euros, pourquoi ne le pouvait-on pas avant ? D'où vient cet argent ? Quel sera le revers de la médaille ? Les États s'endettent-ils ? Devra-t-on rembourser ? Les centaines de milliards d'euros injectés sous forme d'aides diverses dans les différents ►

► pays de l'Union européenne ne viennent en effet pas d'une quelconque réserve d'argent ou d'épargne : cet argent a été « créé », il est emprunté par les États à la banque centrale européenne ou aux banques centrales nationales. C'est ce qu'on appelle, en langage courant, « faire tourner la planche à billets », expression qui remonte au temps où imprimer des billets de banque nécessitait en effet de faire pivoter une planche. Ce n'est plus le cas aujourd'hui mais le mécanisme de fond reste le même. « En période de crise, un État demande de l'aide à la banque centrale pour relancer son économie. Si elle accepte, la banque centrale rachète alors les dettes publiques de l'État demandeur. Elle crée ensuite de la monnaie fiduciaire qu'elle va donner aux banques. Celles-ci pourront par la suite prêter davantage aux ménages et aux entreprises, afin que la consommation reparte plus vite à la hausse. L'objectif ? Une augmentation et/ou maintien des investissements, des salaires, de la consommation et de la croissance<sup>1</sup>. »

Résultat, la dette publique augmente. En 2020, en Belgique, elle s'élève à près de 115% du PIB alors qu'elle était redescendue à environ 100% en 2019. Pour l'ensemble de l'Union européenne, la dette publique a augmenté d'environ 15% (de 83% à 98% du PIB). La question qui se pose, dans le cadre classique de l'économie de marché, est la suivante : comment feront nos économies pour à nouveau inverser la tendance ? Comment les pouvoirs publics résorberont-ils cette dette ?

### Une austérité qui se fait discrète

Donc, partout dans le monde, on a fait tourner la planche à billets pour pouvoir maintenir les économies à flot. Comment réagissent les économistes « stars », ceux qu'on invite le plus souvent sur les plateaux TV et qui dé-

fendent souvent la discipline budgétaire ? Eh bien, on a l'impression que le ton a un peu changé depuis la décennie précédente. Voyons du côté d'Étienne de Callatay : « Il faudrait d'ores et déjà arrêter le gaspillage des mesures mal ciblées, comme la baisse de la TVA dans l'horeca, qui bénéficie davantage à ceux dont le chiffre d'affaires est plus élevé. Regardez aussi le droit passerelle : Philippe Defeyt a montré qu'il permettait à nombre d'indépendants de gagner nettement plus que ce qu'ils déclaraient par le passé. Ce n'est pas normal. Il faut un soutien très large à l'économie, mais avec des garde-fous. L'austérité doit commencer dès aujourd'hui<sup>2</sup>. » On sent que le discours austéritaire est toujours bien là. Il est cependant beaucoup moins marqué et, surtout, on note des insistances sur la solidarité envers les plus petits portefeuilles.

### L'inflation et l'impôt

Si ce n'est pas l'austérité, quelle autre piste est envisagée par les experts en économie ? « La première solution consisterait en une forte augmentation de l'inflation, peut-on lire sur le site du *Capital.fr*. L'Histoire a effectivement montré que, très souvent, une forte inflation permettait de payer la dette de façon quasiment indolore<sup>3</sup>. » Mais l'inflation, autrement dit le fait que la monnaie perde petit à petit de sa valeur, ne se décrète pas et, par ailleurs, elle peut aussi avoir des conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat des ménages. Une deuxième solution est, évidemment, le levier de l'impôt. Mais, on le devine, pour les tenants du libéralisme économique, cette solution n'a pas la cote. On note néanmoins que certains semblent prêts à s'y résoudre, signe que les dogmes néolibéraux sont probablement fragilisés. Etienne De Callatay pointe plusieurs niches où il est possible d'aller rechercher de l'impôt en Belgique : « Prenez l'exemple emblématique des voitures de société, dont l'impact se chiffre en milliards. Ou les soutiens fiscaux à la recherche, dont l'impact n'a pas encore été prouvé. Ou encore les dispositions fiscales qui favorisent les personnes qui travaillent en société, la non-taxation des plus-values ou le fait que l'immobilier, hors droits d'enregistrement, est moins taxé en Belgique qu'à l'étranger<sup>4</sup>. »

### Annuler la dette Covid ?

Troisième solution, plutôt d'inspiration progressiste mais dont les milieux d'affaires se mettent à parler eux aussi : l'annulation de la dette, cheval de bataille de plusieurs associations depuis des décennies. Il s'agit d'un débat technique, beaucoup trop technique pour

être approfondi ici en quelques lignes. Notons simplement que le regain d'intérêt pour cette solution ne porte pas sur l'entière de la dette publique mais seulement une partie. « La majorité (75 % environ) de la dette des États européens est détenue par d'autres États, des banques, des compagnies d'assurance ou encore des épargnants. La plupart des économistes s'accordent à dire que refuser de rembourser cette dette-là serait particulièrement risqué. Une telle opération aurait vraisemblablement pour effet de dissuader les prêteurs de se fier aux États européens pour longtemps, ce qui ferait grimper en flèche les taux d'intérêt. » Le débat actuel porte donc sur « la fraction restante de la dette, environ un quart, qui est détenue par la Banque centrale européenne (BCE)<sup>5</sup>. » Pour De Callatay, il est trop tôt pour l'envisager, mais cela pourrait se faire. « Parler d'annulation de la dette aujourd'hui est contreproductif, parce que cela risque de susciter la peur des marchés. Mais en 2037 ou en 2042, il y a de bonnes chances qu'on se dise : le Covid représente 15% de la dette publique de la Belgique et 23% de celle de l'Italie, et on annule cela<sup>6</sup>. »

### La solution magique, source de tous nos tourments

Résumons : l'austérité se fait discrète, l'inflation est risquée, l'annulation d'une partie de la dette n'est pas pour tout de suite... Sur quoi pourraient alors tabler les économistes lambda pour rembourser la dette qui a explosé avec le Covid ? Eh bien, rien de nouveau sous le soleil. Après avoir égrené toutes les solutions peu souhaitables, le site du *Capital.fr* conclut avec soulagement : « Fort heureusement, il en reste une dernière, à savoir le retour rapide de la croissance forte, notamment au travers de l'innovation technologique. En effet, n'oublions pas qu'une dette publique élevée n'est pas forcément catastrophique, si et seulement si elle est soutenable, c'est-à-dire qu'elle génère une croissance suffisamment vigoureuse pour payer au moins les échéances de la dette<sup>7</sup>. »

Il y a certes un peu d'ironie dans cet article, mais aussi un peu d'espoir et une bonne dose de désarroi. Il est facile de se moquer des propositions des économistes *mainstream* en montrant à quel point ils tournent toujours autour des mêmes refrains. Assez satisfaisant aussi de pouvoir montrer que les solutions jadis présentées comme dangereuses et tabou



(annulation de la dette, fiscalité sur les grands patrimoines, voitures de société, etc.) commencent à se frayer un chemin dans le débat public. Mais il demeure très inquiétant de constater à quel point notre organisation socio-économique repose sur un impératif de croissance. Nos systèmes de redistribution et de solidarité eux-mêmes nécessitent encore de la croissance. Une croissance dont nous savons par ailleurs qu'elle est le cœur du problème écologique. Heureusement, il y a d'autres articles, d'autres voix dans ce numéro pour tenter d'apaiser ce tourment.

Guillaume Lohest

## Déficit public et dette publique, de quoi parle-t-on ?

Le déficit public et la dette publique sont deux choses bien différentes. Le déficit public mesure un « flux », c'est-à-dire qu'il calcule la différence, sur une année, entre les recettes et les dépenses. Pour avoir un ordre de grandeur, en Belgique par exemple, le déficit public pour 2020 était d'environ 53 milliards d'euros.

La dette publique, par contre, est le résultat de l'accumulation d'emprunts par les pouvoirs publics, il s'agit donc d'un « stock », qui augmente ou diminue d'année en année. La dette publique belge s'élevait à plus de 515 milliards d'euros (environ 115% du PIB).

Source : « Dette publique et pandémie de Covid-19 : définitions et statistiques », sur le site « La finance pour tous », [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com), le 5 juillet 2021.

# DES PISTES POUR LA REPRISE D'UNE CROISSANCE SOUTENABLE

Depuis plus d'un an, l'argent public coule à flots pour soutenir l'économie, creusant encore un peu plus le trou des finances publiques. Va-t-on à nouveau réentendre les sirènes de l'austérité et de la rigueur budgétaire ? Pourra-t-on répondre au grand défi climatique ? Quelques éléments de réponse dans cette interview croisée de deux personnalités bien connues : Marie-Hélène Ska, Secrétaire générale de la CSC, et Philippe Lamberts, Président du groupe des Verts au Parlement européen.



© CSC

**Contrastes :** La crise sanitaire a coûté des dizaines de milliards aux Etats pour éviter que leur économie ne s'effondre. D'après vous, ces dettes vont-elles devoir être remboursées ? Si oui, qui va les payer, comment et à quel prix ?

**Marie-Hélène Ska :** Grâce à l'intervention étatique et à notre sécurité sociale, nous avons probablement pu éviter une crise majeure au niveau macro-économique. Pourtant, une part importante des travailleurs de ce pays sont en souffrance (perte de revenus, flexibilité imposée, isolement...). Il faut aujourd'hui, au-delà du plan de relance, veiller à poursuivre nos efforts en matière d'investissements publics pour atteindre d'ici 2024 les 3,5% du PIB prévus par l'accord du gouvernement fédéral. Ces investissements doivent nous permettre de



© Equipes Populaires

renforcer nos services publics et parvenir à une nécessaire transition sociale et écologique. Nous devons également permettre aux partenaires sociaux de négocier librement des augmentations salariales. C'est la meilleure manière de s'assurer d'une reprise solide et d'un bon financement de la sécurité sociale.

La Commission européenne a publié de son côté une proposition de directive pour mettre en place des salaires minimums adéquats. C'est l'occasion de montrer que l'Europe veut réellement d'une relance pour toutes et tous. En Belgique, nous venons de poser les bases d'une hausse du salaire minimum de 15%. Une première depuis 2008.

Pour poursuivre nos efforts d'investissement, il faudra continuer de nous endetter. Ceci est tout à fait tenable car les taux d'intérêt sont

bas. Par ailleurs, tout le monde n'a pas souffert durant la période corona. Certaines entreprises ont par exemple réalisé d'importants bénéfices. Une réforme pour une fiscalité plus juste et une meilleure lutte contre la fraude et l'évasion fiscale devront nous aider à rembourser les dettes à terme, dans le cadre d'un pacte européen de stabilité revu.

**Philippe Lamberts :** Le délai de remboursement va dépendre de l'échéance des prêts qui auront été contractés. Qui va payer ? C'est la grosse décision politique à prendre. Le financement des dépenses publiques se fait par deux voies : l'impôt et la dette. Mais en réalité, la dette, ce n'est jamais que des impôts différés, puisqu'il faudra bien un jour la rembourser. La question, c'est donc : Quel système fiscal pour l'après-crise ?

La bonne nouvelle, c'est que même le FMI dit qu'il faut mettre à contribution les plus riches et les grosses sociétés, donc on verra si c'est dans cette direction-là qu'on va aller. La question fiscale était déjà centrale avant la crise, elle l'est encore plus aujourd'hui.

**Comment évaluez-vous l'action de l'Union européenne et de la Banque centrale européenne (BCE) pour soutenir les économies nationales ? Va-t-on à nouveau connaître la politique de l'austérité imposée par l'Union européenne (UE) qui prévalait avant la crise ?**

**MHS :** La BCE dispose d'un mandat limité qui lui provient des traités européens. Dans ce cadre, la BCE a bien aidé les Etats membres à financer les mesures anti-crise nécessaires par sa politique monétaire d'assouplissement quantitatif qui a mené à des taux d'intérêt très bas. Elle a par contre financé principalement des banques.

L'UE a de son côté franchi un pas important en finançant en partie le plan de relance via une mutualisation des dettes et en prêtant directement aux Etats. Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), nous plaçons pour que l'UE poursuive sur cette voie en révisant les règles budgétaires européennes.

**PL :** Les obsédés de la rigueur budgétaire n'ont pas disparu, donc ce n'est pas surprenant qu'ils recommencent à donner de la voix. Cela montre qu'ils sont fébriles car les règles budgétaires ont été suspendues pour une longue durée (au moins jusqu'en 2023), et tout le monde se rend compte que les remettre en vigueur dans le contexte actuel est insensé.

Donc, tout le débat va être : quelles règles budgétaires pour l'après-crise ? La discussion n'a pas encore vraiment commencé. Les faucons de l'austérité budgétaire commencent déjà à s'agiter, mais leur agitation est inversement proportionnelle à leur capacité de fixer l'agenda, parce que le discours néolibéral a moins de prise aujourd'hui que par le passé.

Le rapport de forces est en train d'évoluer, mais il va falloir se battre, ça ne va pas tomber tout cuit dans notre assiette. Ce qui est bon signe, c'est qu'on n'a pas répété le scénario de la crise financière de 2008 avec une austérité qui a suivi très vite et une absence de plan de relance européen. Il y a donc des choses qui ont évolué dans le bon sens. Une hirondelle ne fait pas le printemps, et les grosses batailles idéologiques vont bientôt commencer. Mais se résigner en disant que rien ne va changer, c'est déjà s'avouer vaincus. Alors que de facto, des choses ont bougé.

Le plan de relance européen de 750 milliards d'euros est bien orienté, avec 37% d'investissements dans la réponse aux défis climatiques et les 63 autres pourcents qui ne peuvent pas causer de dommages significatifs à l'environnement. Est-ce que c'est assez ? Non, mais c'est le maximum qu'on pouvait obtenir dans un accord qui devait se prendre à l'unanimité. Donc là-dessus, c'est plutôt un bon point pour l'UE.

De plus, c'était jusqu'à présent la Banque centrale européenne -et elle seule- qui s'occupait de la politique monétaire européenne et qui permettait de tenir l'économie à flots. Avec le plan de relance européen, l'UE a enfin joué un rôle dans la politique budgétaire.

**Dans le cadre du plan de relance européen, notre pays va recevoir 6 milliards de l'UE pour l'aider à relancer son économie. Les choix opérés par la Belgique vont-ils permettre un redémarrage de l'économie à court et moyen terme ? Quelles mesures de soutien vous sembleraient-elles les plus pertinentes ?**

**MHS :** Le plan de relance est un début mais sera à lui seul insuffisant. Nous devons poursuivre nos efforts en matière

## ACCOMPAGNER LES TRAVAILLEURS DANS LES SECTEURS EN DIFFICULTÉ

Plusieurs milliards ont été injectés par les gouvernements fédéral et régionaux pour soutenir les secteurs en difficulté. L'avis de Marie-Hélène Ska sur le plan de relance belge.

Les mesures mises en œuvre ont sans doute manqué de sélectivité (en particulier pour l'octroi du double droit passerelle) mais la situation était exceptionnelle et le temps manquait pour procéder à cette sélectivité. L'Etat a par ailleurs emprunté pour financer ces mesures de soutien, bénéficiant de taux d'intérêt proches de zéro. Il est aujourd'hui crucial d'accompagner les travailleurs dans les secteurs en difficulté car certaines entreprises ne se relèveront pas.



P. Rabay - Pirel 2013

## LA STRATÉGIE VACCINALE

L'UE a marqué des points, selon Philippe Lamberts

Sur la stratégie vaccinale collective, l'UE a marqué des points. Je suis d'ailleurs assez scandalisé quand j'entends parler de l'échec de la stratégie vaccinale de l'UE, ce qui me semble une imposture intellectuelle. Ce n'est pas parce qu'un fournisseur de vaccins n'a pas honoré ses engagements contractuels que la faute incombe à l'UE et qu'il faut remettre en question toute sa stratégie. Je peux parfois être très critique vis-à-vis des institutions européennes, mais sur ce dossier, elles ont globalement été à la hauteur des enjeux. Les sondages d'opinion montrent d'ailleurs que les citoyens veulent plus d'Europe en matière de gestion sanitaire.

► d'investissement public. Ceux-ci doivent nous mener à une transition juste, être durables, priorisés et ne pas générer d'effets d'aubaine. L'Etat doit être le pilote de la transition. Il doit fixer un cadre clair pour inciter les différents acteurs économiques et sociaux à aligner leurs stratégies sur les objectifs de transformation à long terme de l'économie et de la société en vue d'une économie zéro carbone et ne laissant personne au bord du chemin. Il doit être capable d'instaurer des normes sociales, environnementales et sanitaires aux entreprises et aux institutions financières, afin de faire du commerce international et de la finance mondiale des leviers de développement durable.

**PL :** A la grosse louche, il est bon même s'il n'est pas parfait. On sait dans quel contexte on opère, avec un gouvernement composé de 7 partis, qui n'est pas dominé par les écologistes, avec une Flandre qui reste sur un agenda très néolibéral et où les enjeux liés à la transition écologique font l'objet d'une résistance colossale. Donc, dans les limites du contexte politique belge, je trouve que c'est un bon plan.

**Sur le plan fiscal, pensez-vous qu'une contribution exceptionnelle de crise en provenance des plus hauts revenus pourrait financer une part significative de la relance ?**

**MHS :** Ce sont « les épaules les plus larges » qui devront contribuer au financement des mesures de redéploiement. Ce ne sont ni les travailleurs ni les générations futures qui devront en subir les conséquences. La CSC es-

time qu'il faut aller vers une globalisation de tous les revenus (du travail et du patrimoine) dans un système de taxation progressif. Il ne serait pas anormal que celles et ceux qui n'ont pas souffert dans leurs revenus ou dans leur patrimoine durant la pandémie puissent contribuer davantage.

**PL :** Il faut agir sur deux volets de mesures fiscales ; la contribution des patrimoines privés, et celle des grandes entreprises. Il faudrait que cela puisse financer une part significative de la relance. Le gros problème, c'est que pendant les 40 ans de la révolution néolibérale, les patrimoines se sont accrus et confortés, ils sont les grands gagnants de cette révolution et il faut qu'on redresse la balance entre les revenus du travail et du capital dans le PIB. La crise rend ce besoin de rééquilibrage encore plus aigu.

De la même manière, ce sont les grandes entreprises -derrière lesquelles se trouvent les actionnaires, donc les grands détenteurs de capitaux- qui sont les grandes gagnantes de cette révolution, en payant de moins en moins d'impôts. Ici aussi, il est temps qu'elles payent leur juste part. De ce point de vue-là, la pression venue des USA et du plan Biden est plutôt bienvenue, car on est toujours dans un régime de concurrence fiscale mondiale à la fois sur les personnes physiques et les sociétés, où ceux qui sont censés être les plus gros contribuables sont ceux qui paient le moins d'impôts. C'est cela qu'il va falloir inverser.

Le terrain y est favorable, et les mesures sur la taxation des multinationales sont en bonne voie d'être adoptées, mais pour moi, il est clair que par la porte ou par la fenêtre, il faut mettre l'impôt des sociétés à 25% en Europe et non à 15% comme c'est prévu actuellement dans l'accord du G20 et de l'OCDE. Mais il y a énormément de réticences de certains pays au sein de l'UE pour un impôt à 25%, pour qui 15% c'est déjà bien assez. Ce n'est donc pas gagné du tout...

L'assiette fiscale doit également être élargie : le mode de répartition doit être basé sur des critères objectifs et pas sur des artifices comptables, car c'est ça qui va tuer les paradis fiscaux.

La taxation des transactions financières est une autre mesure intéressante, mais en réalité c'est une « taxation sur la pollution » (NDLR : la spéculation financière) dont le volume des rentrées financières pour les Etats sera beaucoup moins significatif que celui des deux pre-

mières mesures (taxation des patrimoines et taxation des multinationales).

**La relance économique va vraisemblablement prendre la forme d'une relance de la croissance de la consommation de masse. Or, une des priorités des gouvernements européens est d'investir massivement dans la transition écologique. Est-ce compatible ou contradictoire ?**

**MHS :** Le fait de soutenir massivement des investissements durables est compatible avec une transition écologique. Nous devons par contre collectivement aussi parvenir à faire des choix par rapport à ce que nous ne voulons plus voir croître. Cela supposera de donner envie aux travailleurs de se diriger vers les secteurs qui contribueront à la transition écologique : ex. la construction durable.

**PL :** C'est contradictoire ; une croissance infinie dans un monde fini, ce n'est pas possible. Mais la croissance fait l'objet d'une religion dans le monde économique et politique, donc l'éradiquer, c'est compliqué. Mais il va le falloir, car je vois mal comment atteindre nos objectifs climatiques et en même temps continuer comme avant la croissance. Après ce qu'on a vécu, c'est assez difficile de ne pas se réjouir de la reprise du commerce, de l'emploi, de la consommation, mais il y a toujours une confusion dans le langage. Dire : *Il faut mettre fin à la croissance*, cela ne veut pas dire : *Il faut mettre fin à l'activité économique*. Ce qu'il faut, c'est mettre fin à la croissance sans fin de l'activité économique, car cela ne peut plus continuer à augmenter sans arrêt. Il y aura encore de la production et de la consommation, mais il faut qu'elle soit moins impactante sur l'environnement. La nuance est importante.

**Etes-vous optimiste, mitigé, inquiet par rapport à la sortie de crise ? A court, moyen et long terme ? Quelle serait la (ou les) mesures-phares que vous préconiserez ?**

**MHS :** Plutôt optimiste. Si la BCE maintient des taux d'intérêt bas, l'économie devrait bien reprendre. Cette reprise doit être accompagnée par les pouvoirs publics afin de s'assurer qu'elle transforme l'économie vers une économie bas carbone accompagnant la transition écologique qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

**PL :** Je suis prudemment optimiste. Le rapport de forces a évolué, mais ce ne sera pas une aimable discussion au coin du feu ! Les gagnants

de notre système économique ne vont pas spontanément lâcher du lest, ceux qui se sont enrichis pendant la crise ne sont pas prêts à faire des sacrifices. Il va falloir gagner le rapport de forces contre eux. La loi climat votée à l'UE en est un bon exemple ; les grandes entreprises ont fait un lobbying d'enfer pour que l'objectif de réduction des gaz à effet de serre soit le plus bas possible.

Il va falloir revoir les règles budgétaires de manière à ce qu'elles nous permettent de relever les défis du moment, notamment celui de la transition écologique. Le financement se fera grâce à l'impôt mais aussi grâce à la dette publique ; il faut que les règles budgétaires nous permettent de la rembourser sur un long terme, peut-être sur 50 ou 60 ans.

Au niveau européen, la règle de l'unanimité sur les matières fiscales (qui bloque toute avancée en matière d'harmonisation fiscale) est un réel problème car certains pays bloquent toute avancée. Mais c'est le serpent qui se mord la queue, puisqu'il faut l'unanimité... pour changer la règle de l'unanimité ! Soyons pragmatiques ; exerçons suffisamment de pression sur ceux qui mettent leur veto pour que ce soit inévitable de changer les pratiques fiscales. C'est le bon moment pour mettre la pression car tous les Etats ont intérêt à retrouver des marges de manœuvre budgétaires.

Interviews réalisées par  
Monique Van Dieren

## DEMAIN COMME AVANT ?

En limitant la baisse des revenus des salariés et des indépendants et en relançant l'activité et l'emploi, les mesures ont été et seront susceptibles d'atténuer la peur de l'avenir qui pourrait ralentir l'utilisation du surcroît d'épargne forcé par les mesures sanitaires. La reprise de la consommation sera en effet salutaire dans un premier temps pour le rétablissement de l'emploi et des activités. Le monde associatif, des mandataires et partis politiques, et même des entreprises, chercheront sans doute à promouvoir d'autres modes de vie orientés vers le bien-être, le soin de soi, l'attention aux autres, les activités collectives, familiales et amicales, solidaires, culturelles, sportives, politiques, le rapport à la nature, l'action pour l'environnement. Ainsi, si demain apparaîtra encore largement comme avant, il pourrait voir se déployer un monde souhaitable et indispensable à certains égards, notamment marqué par une accélération de la transition écologique et climatique. Celle-ci pourrait alors nourrir une autre prospérité, sous condition de réduire les consommations excédentaires et leurs nuisances. C'est pourquoi les plans de relance seront en partie consacrés à la transition.

Patrick Feltesse, extrait de *Note d'éducation permanente*, FTU N°2021- 5, février 2021, Soutiens et relance économique, L'endettement public et la création monétaire à la rescousse.

# LA DETTE, UN DANGER POUR NOS ÉCONOMIES ?



On entend souvent les personnalités politiques avancer qu'une dette publique trop élevée constituerait un danger sur nos économies. Elles partent du postulat qu'on doit toujours payer ses dettes. Mais ce postulat est-il bien raisonnable ? Selon les économistes atterrés, la dette publique ne met pas en péril l'équilibre de nos économies, elle est au contraire un pari sur l'avenir.

D'après les économistes atterrés, il faut distinguer la dette privée de la dette publique : l'Etat dispose d'un temps infini pour gérer ses dettes. Alors qu'un individu doit rembourser ses dettes avant la fin de sa vie ou de faire faillite. De plus « *L'Etat ne peut faire faillite, il peut adapter ses recettes en levant l'impôt par exemple ou recourir au financement monétaire de la banque centrale.* ».

## Pas de danger pour les générations futures

Dans leur *Précis d'économie citoyenne* sur la dette publique<sup>1</sup>, les auteurs soulignent qu'aucune étude n'a pu montrer qu'une dette publique trop importante était néfaste pour la croissance. Pour eux, il faut « *réhabiliter la dette utile, celle qui est socialement justifiée et supprimer la dette inutile, celle qui résulte par exemple de cadeaux fiscaux injustifiés.* ». Ils se sont attelés à déconstruire plusieurs mythes autour de la dette publique. Pour eux, celle-ci ne serait pas un fardeau pour les générations futures : « *L'endettement public finance des investissements qui bénéficient à tous. Il est néces-*

*saire pour les investissements utiles à la société : routes, chemin de fer, écoles, hôpitaux...* » De plus, « *aucune entreprise privée ne se risquerait à un investissement aussi coûteux et à la rentabilité monétaire plus qu'hypothétique.* ». Les auteurs nous rappellent également que la dette n'est jamais réellement remboursée. « *L'Etat emprunte pour payer les crédits arrivés à échéance et ainsi de suite. La dette étant sans cesse renouvelée, il n'y aura dans les faits aucune génération qui aura à la rembourser.* »

Enfin, ils nous invitent à identifier ce que l'Etat possède. Il faut prendre en compte ses ressources mais aussi son patrimoine. Ce qu'ils trouvent inquiétant, c'est la privatisation du patrimoine français et c'est une tendance que l'on peut observer au niveau international.

« *Le déficit public est majoritairement dû au financement d'investissements utiles et non pas comme nous l'entendons trop souvent, à un Etat trop spendideux !* »

Autre argument que les auteurs défendent : Il ne faut pas se serrer la ceinture en temps de

crise. En effet, une augmentation des dépenses publiques entraînerait une augmentation plus importante de l'activité économique car les dépenses d'un acteur économique sont les revenus d'autres acteurs. Les investissements apportent également des recettes : « *Si une entreprise par exemple accroît ou modernise ses capacités de production, cette dépense suscitera des revenus pour d'autres acteurs économiques.* » Les politiques d'austérité sont un échec. Pour les auteurs, au mieux elles entraînent une stagnation durable, au pire elles aggravent la récession. On a coupé dans les services publics et la crise du Covid-19 nous a mis face aux conséquences concrètes que cela peut avoir sur nos vies : manque de masques, d'appareils respiratoires, de lits... de place. Les transports publics sont aussi touchés par l'austérité : on limite des investissements et l'entretien des réseaux et on assiste à la privatisation des compagnies.

En réalité, la dette publique enrichit les plus riches, selon les économistes atterrés. Quand on pense dette, on pense débiteur la plupart du temps mais les auteurs proposent de penser aux créanciers, à ceux à qui on doit de l'argent. Ce sont les banques évidemment mais aussi des assurances, des fonds d'investissement. « *Ce ne sont pas uniquement les ultra riches qui possèdent des titres de dette mais comme le taux d'épargne s'accroît à mesure que le revenu augmente, les plus aisés sont davantage en position de détenir de la dette publique.* »

L'Etat se finance par les prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôts) et par l'emprunt. Selon les auteurs, « *les classes sociales aisées souhaitent que l'on réduise les prélèvements obligatoires. Ils préfèrent qu'on finance l'Etat sur des titres de dette sur lesquels ils peuvent percevoir une rémunération. Emprunter aux riches plutôt que les taxer, c'est le choix politique qui est fait.* ». Ils ajoutent une précision importante : « *La dette publique française est majoritairement détenue par des non-résidents.* ». Selon les auteurs, si un Etat n'est endetté que vis-à-vis de ses résidents alors il ne laisse pas de dettes nettes aux générations futures. « *De manière générale, la dette publique est un produit financier recherché. Les titres de dette publique française sont des placements réputés sûrs : nul n' imagine l'Etat français se déclarer en cessation de paiement.* »

## La dette, un outil de domination ?

La dette est un rapport de pouvoir entre créancier et débiteur. La dette est un moyen d'imposer des politiques néolibérales dans les pays en

développement. Les exemples sont légion. Les auteurs donnent l'exemple du FMI qui conditionne toute restructuration de dettes publiques à la mise en place de politiques économiques néolibérales. « *L'objectif de ces politiques est d'assainir les économies des pays endettés afin d'assurer leur insertion sur le marché mondial et leur permettre de développer des activités exportatrices générant les devises nécessaires au remboursement de leur dette extérieure.* » Dans les faits, ces politiques ont augmenté les inégalités de revenus entre pays et ne les ont pas sortis de la dette. Nombre de pays en développement doivent rembourser des dettes qui n'ont pas bénéficié aux populations locales mais qui ont surtout permis aux autorités de s'enrichir.

« *Les pays du monde en développement ne cessent de demander pourquoi les Etats-Unis, lorsqu'ils sont confrontés à une crise économique, se prononcent pour des politiques budgétaires et monétaires expansionnistes alors que quand ils se trouvent, eux, dans la même situation, on exige qu'ils fassent exactement le contraire.* »

Les auteurs mettent en exergue un élément important dans leur analyse. Pour eux, les éléments sur lesquels on se base pour déterminer si la dette publique est importante mériteraient d'être affinés. C'est le cas pour le ratio dette publique/PIB. La dette publique inclut toutes les dettes des différentes administrations (ministères, communes, régions, sécurité sociale...) Et on la mesure en la rapportant au PIB<sup>2</sup> du pays concerné.

## Qui sont les économistes atterrés ?

Les économistes atterrés se sont fait connaître à l'automne 2010 en publiant un Manifeste d'économistes atterrés, dans lequel ils font une présentation critique de dix postulats qui continuent à inspirer chaque jour les décisions des pouvoirs publics partout en Europe. Leur association, créée en 2011, regroupe des chercheurs, universitaires, experts, citoyens, qui souhaitent vivement voir l'économie se libérer du néolibéralisme. Elle vise à développer la réflexion collective et l'expression publique des économistes qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néolibérale.

Leur action se traduit par des publications (notes, articles, communiqués, livres) et des interventions lors de réunions publiques ou dans les médias qui les sollicitent, afin de proposer des alternatives aux politiques d'austérité préconisées par les gouvernements actuels. Atterrés par la soumission des politiques économiques actuelles aux exigences des marchés financiers, les membres de l'association veulent œuvrer pour la refondation de l'économie politique. Ils veulent éclairer le débat public sur la nécessité d'une autre politique économique brisant la domination des marchés financiers, favorisant la création d'emplois de qualité, favorisant la cohésion sociale et le plein emploi, répondant aux nécessités issues de la crise écologique.

► Les auteurs pensent que ce ratio pose question. « Il se rapporte à deux variables économiques de nature différente : la dette publique étant un stock que l'on mesure à un moment précis et le PIB est un flux qui couvre une période donnée. » Ce n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour mesurer le poids de la dette publique parce que l'Etat peut "faire rouler" sa dette (même s'il doit quelques fois payer les intérêts) étant donné qu'il a une longévité indéfinie. Cela signifie qu'il peut indéfiniment réemprunter et rembourser, contrairement aux particuliers qui sont tenus par des délais de remboursement.

Le vrai coût de la dette pour l'Etat est donc constitué par les seuls intérêts qu'il doit payer tout au long de la durée de l'emprunt. C'est ce qu'on appelle la **charge de la dette**. Les auteurs

proposent trois indicateurs complémentaires pour mesurer le poids de la dette publique : Charge de la dette publique/PIB - Charge de la dette publique/recettes publiques - Passifs des administrations publiques/actifs des administrations publiques.

Ils mettent également en exergue la dépendance des Etats aux marchés financiers et le lien avec le coût de l'endettement des Etats qui augmente « à mesure que le risque perçu par les investisseurs institutionnels et les agences de notation augmente ». Mais pour les auteurs, cette dépendance n'est pas une fatalité : « La crise du Covid-19 a poussé les Etats à soutenir leurs économies confinées et la Banque centrale européenne (BCE) a réagi en poursuivant ses rachats de dette publique sur les marchés financiers ».

Pour les économistes atterrés, il existe des pistes à mettre en application pour que la dette publique bénéficie à tou.te.s. Et le point de départ de toute nouvelle politique économique à mettre en place est selon eux la transition écologique. Tout d'abord, ils proposent que les pays débiteurs négocient avec les créanciers **une restructuration de la dette** qui peut permettre de l'alléger, de rééchelonner les versements attendus ou de l'annuler. Mais ils vont plus loin ; les créanciers ont aussi une responsabilité envers les endettés. « Un audit de la dette publique est nécessaire pour déterminer si la dette ne doit pas être qualifiée d'illégitime ou d'illégale. Lorsque la dette devient insoutenable pour une économie, il est normal que les créanciers aient à subir une partie des coûts en cas de crise. Il n'y a aucune raison qui justifierait la baisse du niveau de vie de la population dans son ensemble tout en exonérant les créanciers de leurs propres responsabilités. » Ce n'est pas pour autant que les gouvernements ne doivent pas respecter leurs engagements auprès des créanciers expliquent-ils, mais ils doivent le faire aussi auprès de leur population.

Ils proposent également de **sortir de la dépendance aux marchés financiers**. D'autres circuits de financement des Etats sont envisageables pour les auteurs, comme la mutualisation des emprunts : créer une structure juridique commune qui emprunterait des sommes auprès des marchés financiers. Dans certains cas, la Banque centrale assurerait le financement monétaire. Et on pourrait contraindre « les banques commerciales à détenir un certain plancher de dette publique comme ce fut le cas par le passé. Cela participerait à la renationalisation de la dette publique. » Pour les auteurs,

c'est un gage de stabilité. Ils proposent même de développer un secteur bancaire public. Cependant, ces pistes entrent en conflit avec les traités européens. Les auteurs posent alors deux questions essentielles : « Un gouvernement progressiste qui arriverait au pouvoir peut-il y parvenir ? Ou bien la sortie de l'Union européenne est-elle inévitable ? »

### Pour une fiscalité réellement verte

La fiscalité est le nerf de la guerre. Ils plaident pour une réforme fiscale redistributive et écologique. Pour les auteurs, « la progressivité de l'impôt (des particuliers et des entreprises) est essentielle pour que les valeurs de solidarité et de justice soient au cœur de la société de demain : écologique, sociale, solidaire et démocratique ». Ils souhaitent donc la rétablir en assujettissant tous les revenus des ménages à l'impôt progressif sur le revenu et en rétablissant une tranche supérieure à 60% sur l'impôt sur le revenu. Et s'attaquer aux niches fiscales qui n'ont pas de vocation sociale. Enfin, la **lutte contre la fraude fiscale** est aussi essentielle.

Ils invitent donc à une refonte du système fiscal qui doit inclure la préoccupation écologique. Taxe carbone, taxe sur les transactions financières... toute une série de dispositifs pour aider à financer le coût de la transition écologique. Mais pour eux, cela va de pair avec un impôt juste et donc une véritable progressivité de celui-ci. Et précisent qu'« il faut envisager une compensation à la hausse des biens ou des produits les plus polluants pour que la fiscalité écologique soit acceptée ». Leur proposition pour la mise en place d'une TVA écologique va dans ce sens. Celle-ci aurait un taux réduit sur les marchandises les moins polluantes et un taux plus élevé sur les autres, ce qui permettrait aux ménages les plus modestes d'avoir accès aux produits les plus écologiques. Ils proposent également une taxe écologique aux frontières pour éviter la consommation de produits étrangers moins écologiques et moins chers puisque provenant de pays n'ayant pas ou peu de normes environnementales.

Enfin, il faudra établir de nouveaux investissements : « dans la rénovation énergétique des bâtiments, dans le développement des énergies renouvelables et des transports collectifs peu polluants, dans la relocalisation de la production... Ces investissements devront se substituer aux investissements dirigés vers des activités polluantes ou fortement émettrices de gaz à effet de serre. Il faudra réorienter les investisse-

## ANNULER LES DETTES PUBLIQUES ILLÉGITIMES

Le Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM)<sup>1</sup> plaide depuis de longues années pour alléger, voire supprimer les dettes publiques qui asphyxient les pays les plus pauvres de la planète.

Aujourd'hui, le poids de la dette des pays des Suds représente près de 15% de leurs revenus en 2020 et a considérablement augmenté depuis 2010, au détriment, notamment, du secteur public de la santé. Selon un récent rapport d'Oxfam, plus d'un demi-milliard de personnes pourraient basculer dans la pauvreté suite à la crise actuelle. Les pays les plus endettés de l'UE ont également eu beaucoup de mal à faire face à la crise de Covid-19 en raison de leur système de santé extrêmement affaibli par des années d'austérité.

A court terme, les réponses internationales resteront insuffisantes pour les pays des Suds tant qu'elles n'incluront pas un moratoire suivi par une annulation de toutes les dettes multilatérales des pays des Suds pour 2021 au minimum. Parallèlement à cette mesure d'urgence, les pays devraient soutenir la mise en place de procédures d'audit citoyen afin d'identifier les parts illégales, odieuses ou illégitimes des dettes, qui devront alors être annulées.

Au Nord aussi, il faut annuler les dettes publiques et particulièrement celles détenues par la BCE, puisqu'elle a la capacité de fonctionner à taux négatifs et peut créer de la monnaie pour compenser ses pertes. Les Traités européens n'interdisent pas une annulation de dette même si la plupart des dirigeants ne veulent pas en entendre parler. Mais l'annulation des dettes doit s'accompagner d'autres mesures fiscales : taxe Covid sur les grands patrimoines et les entreprises, renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, levée des règles qui interdisent aux États d'emprunter directement à leurs banques centrales, notamment.

1. Résumé de l'article de Eva Belavatzki et Anaïs Carton, 17 juin 2021 <http://cadtm.org/A-qui-profite-la-crise-Comprendre-la-dette-au-Nord-et-aux-Suds-en-temps-de>

ments existants et assurer une reconversion des personnes dont les secteurs vont disparaître ».

Les économistes atterrés souhaitent que l'économie soit remise « à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter, celle de l'outil au service de la satisfaction de besoins sociaux et favorisant un développement soutenable. Si croissance il y a, elle ne peut être qu'une conséquence de la transition écologique, non son préalable ».

**Claudia Benedetto**

Les économistes atterrés

© Ben L. Chernis, K. J. Collins, J. Maru, A. Prigent

La dette  
publique

Précis d'économie citoyenne

2021

1. La dette publique. Précis d'économie citoyenne, Les économistes atterrés, Seuil, janvier 2021.

2. Le Produit intérieur brut (PIB) mesure la richesse créée au cours d'une année dans un pays.

## ETALER LA DETTE PUBLIQUE BELGE

Comment expliquer que l'on accepte un tel endettement ?  
Doit-on s'attendre à des lendemains qui déchanteront ?  
L'avis de Patrick Feltesse, conseiller socioéconomique du MOC<sup>1</sup>.

Les débats sur l'endettement sont relancés parmi les économistes et certains proches classiques reviennent. Le recours à l'endettement serait un désincitant à une gestion efficiente. Les charges d'intérêt grèvent les ressources disponibles pour les autres dépenses. Certes aujourd'hui, les emprunts d'Etat à long terme à taux fixes ne coûtent pas d'argent, et cela jusqu'à leur échéance. Mais qu'en sera-t-il pour les nouveaux emprunts dans quelques années ? Selon le Bureau fédéral du Plan, vu les taux d'intérêt extrêmement bas, tout risque d'emballlement du taux d'endettement (effet boule de neige) est exclu pour le moment. Toutefois, une dette élevée rend les finances publiques plus sensibles à une éventuelle remontée des taux d'intérêt à plus long terme. Somme toute, il y a une forte probabilité vu la crise que les taux restent bas pendant encore un certain temps. Une fenêtre d'opportunité à ne pas rater.

Cependant, l'endettement est un report sur les générations futures, s'ajoutant à la dette environnementale et aux engagements de pensions à une population retraitée qui sera plus importante. En réalité, le souci n'est pas l'endettement en lui-même, mais celui de ses charges annuelles et du risque de remontée des taux. Et dans ce cas, celui de la capacité de l'Etat générée par la croissance du PIB à réduire le taux d'endettement, mais pas nécessairement le montant de la dette dont une partie est de facto perpétuelle. Cette perpétuation de la dette pourrait être autorisée pour les dépenses de soutien octroyées durant l'épidémie, mais aussi pour une partie des dépenses de relance et des investissements pour ralentir le réchauffement climatique.

Quant à annuler la dette belge, cela entraînerait un tarissement de la source de financement que constituent les créanciers étrangers et des taux d'intérêt exorbitants. Le faire vis-à-vis des banques et assureurs belges nuirait à leur solvabilité. Par contre, la BCE pourrait en théorie annuler une partie des dettes publiques qu'elle détient à condition que la confiance dans la monnaie ne s'en trouve pas amoindrie, ce qui poserait d'autres problèmes.

1. Patrick Feltesse, extrait de Note d'éducation permanente de la FTU N°2021-5, février 2021, Soutiens et relance économique, L'endettement public et la création monétaire à la rescousse.

PAUL JORION

# « IL EST TEMPS DE DEMANDER AUX RICHES D'ÊTRE SÉRIEUX ! »

Paul Jorion est un anthropologue, sociologue, essayiste, professeur d'université. Ses essais portent surtout sur l'économie capitaliste, la finance et l'avenir de l'humanité. Auteur de nombreux ouvrages qui analysent et interrogent le système économique capitaliste, il propose des pistes qu'il partage dans les médias et les cénacles politiques. Il collabore, entre autres, à la revue *Trends-Tendances*.

En novembre 2017, nous invitons Paul Jorion à donner une conférence à Nivelles : *En finir avec l'ogre capitaliste ? Une urgence*. Et en sous-titre : *Vers un nouveau monde. Des pistes d'espoir*. Celle-ci suivait de peu la sortie de son livre **Se débarrasser du capitalisme, une question de survie**<sup>1</sup>. Un peu moins de trois ans plus tard, le Covid-19 envahissait la planète. Repenser le fonctionnement de notre système économique est plus que jamais d'actualité.

Contrastes a rencontré Paul Jorion, dont on peut retrouver toute l'actualité sur son blog qu'il présente lui-même comme « *le seul blog optimiste du monde occidental* ».

■ **Contrastes** : *Aujourd'hui, face à la crise sanitaire, on assiste à un endettement énorme (et solidaire, il faut le souligner) des États européens. Comment voyez-vous cette situation ? Et comment éviter l'aggravation des inégalités au moment où il faudra rembourser les dettes énormes contractées ?*

□ **Paul Jorion** : On avait pu le constater en 2008 avec la crise des subprimes, on le constate à nouveau aujourd'hui : les États interviennent - heureusement - quand il le faut. Si nous vivons dans des systèmes où on nous laisse entendre que le secteur privé peut s'occuper de tout - la fameuse « main invisible » d'Adam Smith<sup>2</sup> -, cette idée ne fonctionne pas quand tout va mal. Ce qui est le cas aujourd'hui.

Face à l'urgence, dans le système actuel, il faut qu'une entité supérieure intervienne. Dans une situation de crise, c'est toujours l'État qui vient avec l'ardoise. Et comme il n'a pas de ressources en soi, il doit se tourner vers les contribuables qui vont payer pour les erreurs du sec-

teur privé. On appelle cela la *privatisation des gains et la socialisation ou mutualisation des pertes*. Chaque fois, on nous explique que c'est exceptionnel. Mais comme on ne change rien à ce système (sauf quelques détails), on répète ce mode de fonctionnement.

Le problème c'est que l'État, étant donné qu'il a des rentrées en permanence via l'impôt, peut se sentir de plus en plus libre d'emprunter davantage. Et comme il intervient chaque fois qu'il y a une crise, les dettes peuvent s'accumuler jusqu'au moment où il ne peut plus rembourser les emprunts. C'est alors une banqueroute de l'État. Avec des conséquences en chaîne : pour couvrir ce risque potentiel, les prêteurs demandent une prime de risque aux États qui, comme ce fut le cas pour la Grèce, peut amener à contracter des emprunts à des taux s'élevant jusqu'à 60%. La monnaie est alors soutenue par une économie qui est par terre. D'où inflation. Tout devient plus cher, les produits de l'exportation (80 à 90% des produits) deviennent impayables. Bref, l'économie a du mal à repartir. Et une annulation des dettes entraîne un manque de confiance des prêteurs. Les prêteurs ne font plus confiance à l'État pendant dix ans, à moins qu'il y ait une garantie extérieure, comme celle de la zone euro.

Aujourd'hui, on est intervenu à un niveau qui n'est pas celui d'une simple récession<sup>3</sup>. On entre dans une zone de pertes de l'ordre d'une dépression, allant jusqu'à 10 à 15%... alors qu'on peine à maintenir une croissance, les pertes se situent en matière de valeurs ajoutées. Il va donc falloir se réorganiser autrement. Le confinement a amené de nouvelles habitudes : la diminution de l'utilisation de la

voiture, le télétravail... Tout cela est plutôt positif. Sur le plan sanitaire, on s'achemine peu à peu vers une immunité collective. Mais on n'est pas sorti de la crise, et la question de la dette publique considérable doit être prise en compte. On ne peut faire payer l'addition aux jeunes, confrontés à un chômage de masse.

## Eviter le scénario catastrophe

■ **Quelles pourraient donc être les nouvelles règles à mettre en place pour prévenir le pire des scénarios ? Et ne pas faire peser sur les générations futures le prix de ce fonctionnement ?**

□ Aujourd'hui, tout concourt à se débarrasser du travail et on y arrive progressivement avec le numérique. La machine commence à travailler à la place de l'être humain. Or, on n'a pas encore tenu compte de cette évolution... Et dans le même temps, on n'a pas encore repensé la question de la dette publique, les États continuant à emprunter comme avant et à se tourner vers les contribuables pour financer le remboursement. La seule véritable solution serait de confisquer une partie de la richesse là où elle est pour renflouer le stock et relancer la machine de l'État. Il faudrait une véritable solidarité nationale. Or, notre système est organisé de telle façon que les plus riches ponctionnent nécessairement au passage.

Tant que l'on évaluera une économie en termes de PIB, c'est-à-dire la somme des valeurs ajoutées et donc en mesurant le taux de croissance, on ne sortira pas de là. Les profits et les bénéfices proviennent de la production et de la revente de celle-ci en réalisant un bénéfice, et les taxes seront prélevées là-dessus. Seuls les marchands, les industriels (que Marx appelle les capitalistes) font du profit. Or, il faut qu'ils se départissent d'une partie de cet argent pour qu'il soit remis dans le circuit et contribue à augmenter le pouvoir d'achat.

Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les industriels ne seraient pas gênés de vendre uniquement des produits destinés, vu leur coût, à une minorité. Les travailleurs sont de plus en plus dévalorisés en termes de rapport de forces, beaucoup d'emplois disparaissant avec la progression de la numérisation. Par exemple, dans les années 90, les employeurs ont pu économiser pas mal d'argent en supprimant les emplois de sténodactylos. La numérisation a aussi contribué à augmenter la productivité des travailleurs et donc de la valeur ajoutée. Or, il n'y a pas eu proportionnellement de retombée



Paul Jorion

sur les salaires. L'argent de cette valeur ajoutée est parti en dividendes. Cela tue entièrement l'économie en augmentant la concentration de la richesse. Aujourd'hui, huit personnes détiennent la moitié de tout l'argent mondial. Et on ne veut pas affronter ce problème.

■ **Des solutions existent donc pour renflouer les caisses des États ? Pourquoi, ce qui paraît évident, est-il si difficile à faire entendre ?**

□ En 2012, il était question de la taxe Sismondi (taxe robot) prélevée sur l'argent créé par la machine. On voit qu'aujourd'hui, la richesse créée avec la numérisation, part en dividende. Sismondi<sup>4</sup> au 19<sup>e</sup> siècle défendait déjà l'idée que toute personne remplacée par une machine doit pouvoir percevoir une partie de la richesse créée par cette machine. Cette idée a été envisagée au Parlement européen, puis elle a été enterrée.

Du côté de la gauche, on croit en une sorte de théorie moderne de la monnaie selon laquelle on pourrait emprunter à l'infini, créer autant ▶



Paul Jorion

## Se débarrasser du capitalisme est une question de SURVIE

fayard

de monnaie que nécessaire, sans problème.

Or, le marché (et donc l'argent) crée un rapport de forces qui lui est favorable. Il a la main sur la fixation des taux d'intérêt, et cela a des conséquences en chaîne sur l'économie et les capacités financières des Etats. La théorie moderne semble ignorer qu'il y a une mécanique subtile reliant la dette publique et les taux pratiqués (les mêmes que pour toute l'économie). Il y a deux raisons pour lesquelles les taux peuvent monter. Quand ça va beaucoup mieux et quand ça va mal parce qu'on demande aux Etats une prime de garantie, une prime de risque... On est face à une spirale qui détruit l'économie à terme. Il faut donc prendre le taureau par les cornes. Certains continuent à brandir la menace de la délocalisation. Mais le moment est venu de demander aux riches d'être sérieux.

■ *Outre ces éléments qui freinent un processus de révision du système économique, vous en appelez à une éthique, à une solidarité nationale. Certains Etats refusent d'aller vers une taxation de la spéculation. Comment expliquer cela ?*

□ Dans *L'avare* de Molière, le riche s'accroche à sa cassette remplie de ses pièces d'or... Mais, cette fois, l'exemple nous vient des Etats-Unis. Le président Biden dit en effet qu'il faut punir les riches pour qu'ils contribuent davantage. On ne peut continuer à pomper, pour le remboursement de la dette publique, sur l'argent des générations à venir. Il faut que la machine contribue.

Or, les gains engendrés par la machine ne sont pas pris en compte dans les règles comptables. Il faut donc introduire cela dans les comptabilités. On ne paie pas de salaires aux robots, et donc la richesse qu'ils contribuent à produire doit être redistribuée.

■ *Si ces recettes ne sont pas appliquées, par manque d'une réelle volonté politique, on va vers de nouvelles politiques d'austérité ?*

□ Les gouvernements devraient savoir que s'ils font semblant de ne pas comprendre, ça finira par se voir. Et ça peut remettre l'Etat en question. Bismarck, chancelier de l'Allemagne unifiée au 19<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> menait une politique de droite, mais il a pourtant contribué à l'invention de la sécurité sociale. Pourquoi ? Parce qu'il craignait une révolution. Aujourd'hui, on l'a vu avec les Gilets jaunes, les gens sont en colère. Et ils se rendent compte qu'ils représentent une force.

■ *Quel pourrait être un plan de relance ?*

□ Il faudrait, entre autres, revaloriser les salaires des personnes qui travaillent plein temps et vivent néanmoins sous le seuil de pauvreté. Qu'on paie convenablement les personnes qui effectuent des tâches ingrates et aussi qu'on investisse dans les infrastructures qui vont dans le sens d'une transition. On le sait : la pollution tue. On devrait repenser un certain nombre de choses. C'est le moment.

Aujourd'hui, les grandes entreprises pratiquent une sorte de chantage à l'emploi alors qu'elles ne sont plus disposées à en créer. Les dégrèvements d'impôts octroyés aux entreprises ne profitent qu'aux actionnaires, et aucun mécanisme n'a été mis en place pour pallier à ces manques à gagner.

■ *De l'élaboration de propositions à leur concrétisation*

■ *Il faut donc impérativement changer le rapport de forces. On entend beaucoup qu'il faut changer le récit. Qu'en pensez-vous ?*

□ Il y a des problèmes à résoudre. C'est du concret. Il faut donc des propositions politiques. Parler de récit est une manière de disqualifier cela. Il faut compter sur ce que l'on peut faire soi-même. Il faut du politique. Sur le mécanisme des taux d'intérêt, on est tous d'accord sur le fond.

■ *Lorsqu'on parle de politique, on ne peut aujourd'hui ignorer la montée de l'extrême droite. Comment prévenir ce danger ?*

□ Dans les années 30, l'Allemagne nous a montré que le milieu du grand capital peut s'accommoder d'une extrême droite... Le danger est donc que le grand capital refusant de faire la moindre concession encourage l'extrême droite. Il est tentant de laisser les minorités se battre entre elles. C'est le cas aux Etats-Unis. On laisse les minorités se taper dessus les unes sur les autres, puisque c'est en majorité les blancs qui ont de l'argent.

■ *Quels seraient les écueils à éviter absolument pour ficeler un plan de relance ?*

□ Il faut réfléchir à la planification ; des planifications impératives, comme il y en avait avant. L'Etat relevait les besoins et voyait comment y répondre. Par exemple aujourd'hui, on constate que beaucoup de jeunes ne trouvent pas d'emploi. Comment remédier à cela sur

base d'une analyse plus fine ? Beaucoup de consultations sont organisées mais qui ne découlent jamais sur des décisions. Or, les propositions ne manquent pas. On peut par exemple se demander si on a tiré les leçons de la crise de 2008. Il semble que ceux qui ont rédigé les conclusions ne sont pas ceux qui prennent les décisions.

■ *On ne tire donc aucune leçon du passé, aucune réponse nouvelle n'est apportée, les conclusions ne sont pas suivies d'actes. Les crises s'accumulent. Celle-ci, inédite puisqu'elle touche de plein fouet à la santé, à la vie de tous les citoyens du monde, a-t-elle de quoi amener de réels changements ?*

□ L'idée qu'on vit en société devrait revenir. On est dans un individualisme forcené. On entend peu les intellectuels. On fait une très grande confiance aux économistes. Or, l'économie est un savoir qui a été très biaisé par les financiers. On a gommé, dans les manuels d'économie, les chapitres qui abordaient la question de la propriété privée, des rapports conflictuels entre les classes sociales. Or, ce sont deux questions centrales. Avant, il était question d'économie politique.

■ *Votre confiance dans la capacité des citoyens à se mobiliser pour résister et faire entendre leur voix ne peut que nous encourager à poursuivre nos actions.*

□ Nous sommes sur la même longueur d'onde. Il faut soutenir des idées comme celles-là.

*Propos recueillis par Laurence Delperdange*



Dans son dernier ouvrage « Comment sauver le genre humain », paru en mars 2020, qu'il cosigne avec Vincent Burnand-Galpin, un étudiant à l'ENSAE ParisTech et à Sciences Po Paris, Paul Jorion interroge à nouveau cet étrange et dangereux paradoxe : alors qu'à titre individuel, nous n'avons jamais été aussi riches et en bonne santé (c'était avant la crise sanitaire et le « sauvetage » vaccinal), la survie de l'espèce humaine dans son ensemble n'a jamais été aussi menacée.

Ce livre est une invitation à mettre à profit nos connaissances, à se mobiliser et à « engager nos Etats dans un effort de guerre » pour garantir une véritable transition humaniste, sociale et écologique vers un monde remis à neuf (en y intégrant cette fois, la menace pandémique). Pour les auteurs, la rébellion contre l'extinction est désormais en marche.

1. Paul Jorion, *Se débarrasser du capitalisme est une question de survie*, Fayard, 2017

2. Adam Smith : économiste écossais né en 1723. Les sciences économiques l'ont très rapidement élevé au rang de fondateur. Le courant libéral, autant économique que politique, en a fait un de ses auteurs de référence. Auteur de *La richesse des nations*. Ce qui donne toute sa valeur à l'œuvre de Smith est la synthèse qu'il fait de la plupart des idées économiques pertinentes de son époque.

3. En économie, on appelle récession : un phénomène de ralentissement du rythme de la croissance économique. On appelle dépression une forme grave de crise qui se caractérise par un ralentissement important et durable de l'activité économique : production, investissement, consommation. La dépression est associée à une baisse des prix et à une forte augmentation du chômage. La dépression se distingue ainsi de la récession qui est une crise passagère.

4. J.C.L. Simonde de Sismondi est un essayiste et économiste suisse né fin du 18<sup>e</sup> siècle. Il défendait l'idée que « l'introduction de nouvelles machines ne profite qu'au patronat. En effet, les profits grossissent alors que les salaires restent les mêmes. Il considère que cette augmentation des capacités de production va mener à des faillites : la consommation ne peut pas suivre le surplus de production puisque les ouvriers ne sont pas payés à leur juste valeur. La concurrence incite les entreprises à investir sans cesse, ce qui cause des faillites en chaîne ». Il prônait une juste redistribution des richesses.

5. Otto von Bismarck, né en 1815, a été ministre-président du royaume de Prusse de 1862 à 1890 et chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord de 1867 à 1871 avant d'accéder au poste de premier chancelier du nouvel Empire allemand en 1871. Il a joué un rôle déterminant dans l'unification allemande.

# LA JUSTICE FISCALE, PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS



La justice fiscale est le meilleur levier pour enrayer les inégalités exacerbées par la pandémie et trouver des recettes supplémentaires pour financer les investissements dans la santé, l'emploi, la protection sociale et le climat. Ce principe de justice fiscale doit guider l'action du gouvernement belge, de l'Union européenne et de l'OCDE. Des opportunités historiques sont à saisir dans les prochains mois. Le seront-elles ?

La crise du coronavirus a pour effet de creuser les déficits publics et d'augmenter les inégalités sociales, alors que la transition écologique et sociale nécessite des investissements conséquents dans les prochaines années. Le retour de l'austérité aurait, comme ce fut le cas après la crise de 2008, des conséquences économiques, sociales et environnementales néfastes. La reconstruction post-covid doit reposer sur la justice fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale. Dans ce but, des réformes fiscales doivent être adoptées en Belgique, dans l'Union européenne et à l'échelle mondiale.

## Belgique : A quand la contribution des hauts patrimoines ?

L'accord de gouvernement signé par les sept partis de la Vivaldi en septembre 2020<sup>1</sup> a prévu des « mesurées fiscales » pour faire face à l'augmentation de l'endettement public suite à la pandémie, mais en restant très vague sur les modalités d'application.

« Le gouvernement demandera une contribution équitable aux individus qui ont la plus grande capacité contributive, dans le respect de

l'entrepreneuriat. Cette contribution s'inscrira dans le cadre des efforts requis dans le contexte sanitaire actuel et des besoins en soins de santé. Une proposition sera introduite lors du prochain contrôle budgétaire. » Cependant, l'accord précise aussi que « aucune taxe nouvelle ne sera introduite sauf dans le cadre des discussions budgétaires où les équilibres convenus sont respectés (recettes, dépenses et divers) et dans le respect des travailleurs, de l'entrepreneuriat et des épargnants ».

Dès la rentrée parlementaire, plusieurs partis progressistes ont déposé des propositions de loi pour obtenir la levée complète du secret bancaire (indispensable pour mener une politique fiscale plus juste) ou encore un impôt exceptionnel de crise sur les plus hauts patrimoines. Malgré une intention affichée du gouvernement de « faire contribuer les épaules les plus larges », aucune de ces propositions n'a passé la rampe. La seule petite avancée en matière de taxation des hauts revenus concerne une taxation de 0,15% sur les comptes-titres de plus d'un million d'euros. Celle-ci ne devrait rapporter que 400 millions d'euros selon les projections du SPF Finances.

A moyen terme, le gouvernement Vivaldi s'est engagé à préparer une réforme fiscale durant cette législature. Au niveau belge, l'injustice fiscale concerne en particulier la différence entre la taxation des revenus du travail et celle plus faible du capital, le manque de progressivité de l'impôt sur les personnes physiques et des stratégies d'optimisation qui permettent aux sociétés multinationales de payer un impôt beaucoup moins élevé que les PME.

Pour le Réseau Justice fiscale (RJF), « notre législation doit d'abord et avant tout instaurer une transparence fiscale intégrale sur l'ensemble des revenus, quelle qu'en soit l'origine (belge ou étrangère) et la nature (revenu professionnel, mobilier, immobilier). En Belgique, rétablir l'équilibre entre la taxation des revenus du travail et celle qui touche le capital est nécessaire. Cette réforme pourrait s'accompagner d'un impôt exceptionnel de crise sur les grosses fortunes. Il faut impérativement mettre fin au secret bancaire fiscal, car les autorités fiscales n'ont pas de vue d'ensemble sur les actifs financiers détenus par un contribuable belge en Belgique. Mais paradoxalement, sur base des réglementations européennes et de l'OCDE, ces mêmes autorités reçoivent des informations sur les actifs financiers détenus par des Belges à l'étranger... »<sup>2</sup>.

## Taxation des multinationales

Depuis deux ans, la taxation des multinationales était le cheval de bataille du CNCND et du RJF. Ce combat est politiquement relayé par la Coalition Corona<sup>3</sup>, large plate-forme d'organisations belges de la société civile. Cet enjeu était sur la table de l'OCDE depuis plusieurs années, bien avant la pandémie. L'arrivée de Joe Biden à la présidence des USA a permis d'accélérer les discussions afin d'enrayer les stratégies qui permettent aux multinationales de transférer leurs profits dans des paradis fiscaux. Le 12 juillet, le G20 (la réunion des 20 pays les plus riches du monde) a avalisé l'accord conclu dix jours plus tôt par l'OCDE. Sur le plan des principes, cet accord représente une avancée majeure en matière de fiscalité internationale, mais il contient hélas de nombreuses zones d'ombre et d'entourloupes qui permettront à la plupart des multinationales d'y échapper.

L'accord repose sur deux piliers : une taxation unitaire de leurs profits répartis dans les pays où leurs activités économiques ont lieu, ainsi qu'un taux d'impôt minimum mondial sur les profits des multinationales fixé à 15%. L'avancée majeure du premier pilier est la re-

## Belgique : 44 milliards d'argent noir volatilisés

Durant de longues années, les Belges ont pu cacher leur argent à l'étranger sans trop être inquiétés par le fisc. Mais depuis deux ans, l'échange d'informations entre pays est devenu automatique ; cela signifie que tout argent détenu par un Belge sur un compte à l'étranger doit être signalé. L'amnistie fiscale en vigueur depuis plusieurs années leur a permis de rapatrier leur argent en Belgique en ne payant qu'une taxe sur les intérêts. Aucun impôt ni amende n'ont été appliqués sur les capitaux rapatriés de l'étranger. Ce fut une aubaine pour « blanchir » de l'argent noir placé à l'étranger, en toute impunité. La Cour des comptes a révélé en mars dernier que 44 milliards d'euros étaient passés à travers les mailles du filet lors des régularisations fiscales précédentes.

Sur le plan fiscal, il y a prescription après 5 ans, ce qui empêche le fisc d'intervenir. Par contre, sur le plan pénal, le blanchiment d'argent est un délit susceptible d'être puni. Dans son rapport à la Chambre du 18 mars 2021, la Cour des comptes envisage que le Parquet puisse poursuivre les détenteurs de capitaux non déclarés. Pour le RJF (Réseau pour la Justice fiscale)<sup>4</sup>, cette fraude massive - liée au rapatriement d'argent noir - qui échappe au trésor, est inadmissible à un moment où les moyens publics sont sollicités de toutes parts pour venir en aide aux services de santé et aux citoyens et secteurs divers en difficulté suite au confinement. Cet argent noir (44 milliards) représente une somme qui équivaut à la recette annuelle du précompte professionnel (44,9 milliards en 2019). Et seulement 1% de cette somme suffirait à rémunérer 8.000 infirmières pendant un an.

1. Communiqué du RJF publié dans *La Libre* du 07-05-21

connaissance du concept de **taxation unitaire**, c'est-à-dire une nouvelle répartition des droits à taxer entre États qui permettrait de savoir dans quels pays les bénéficiaires des entreprises devraient être soumis à l'impôt (en fonction de l'activité économique réelle). Cependant, ce pilier ne porte que sur 20 à 30% des profits des firmes de plus de 20 milliards de chiffre d'affaires mondial et dont la rentabilité est supérieure à 10%. C'est-à-dire que le Cadre de l'OCDE ne prend en compte qu'une petite partie des profits (de certaines multinationales) qui devraient être taxés dans les pays où l'activité économique a lieu. La base de ce premier pilier est donc très faible.

Le deuxième pilier est fondé sur l'**imposition minimale des profits à l'étranger** : l'accord mentionne un taux effectif d'au moins 15% appliqué pays par pays. L'accord prévoit aussi qu'il pourra être relevé à l'avenir. Un taux minimum d'imposition des multinationales devrait permettre de mettre fin aux politiques des paradis fiscaux qui offrent des taux très faibles ou nuls.

Pour être suffisamment efficace, la réforme devrait appliquer un taux minimum plus élevé et se rapprocher du taux moyen mondial, tel que le taux de 21% initialement proposé. L'application d'un taux minimum mondial de 15% pourrait redistribuer aux États 275 milliards ▶



CNCD

## Au niveau européen

Au niveau de l'Union européenne, le financement du plan de relance post-covid de 750 milliards nécessite de mobiliser des ressources européennes propres pour ne plus dépendre des contributions des Etats membres.

Le Parlement européen a proposé plusieurs sources de recettes propres, dont une **taxe sur les transactions financières** (TTF). En 2011, la Commission européenne avait déjà fait une proposition assez ambitieuse à ce sujet. On se souvient que Pierre Larroutrou, député européen français, a fait la grève de la faim au sein même du Parlement européen en octobre 2020 pour que la Commission adopte cette proposition qui, selon lui, rapporterait jusqu'à 57 milliards d'euros par an.

La TTF a été remise sur la table des 27 États membres le 24 février dernier, mais le texte en discussion constitue un affaiblissement inacceptable de la proposition initiale car elle exclut la majorité des transactions financières<sup>1</sup>.

1. La reconstruction post-covid doit reposer sur la justice fiscale, CNCD, 11 juin 2021

► de dollars par an, alors qu'un taux de 21% pourrait redistribuer 540 milliards de dollars. Toutefois, ces estimations montrent également l'inégalité entre les pays riches et en développement : 75% seraient récupérés par les pays de l'OCDE (404,6 milliards) et 23% pour les pays en développement (126 milliards).

Au niveau européen, si le taux de 15% est d'application, le gain pour l'UE ne serait que de 50 milliards d'euros. Une étude de l'Observatoire européen de la fiscalité<sup>4</sup> montre que si l'UE appliquait un taux minimum de 25%, elle collecterait 170 milliards d'euros supplémentaires en recettes fiscales en 2021. L'Allemagne récolterait 30 milliards, la France 26 milliards, la Belgique 19 milliards, l'Espagne 12,4 milliards et l'Italie 11 milliards. Même l'Irlande, qui applique un taux parmi les plus bas de l'UE, soit 12,5%, aurait à gagner d'un tel relèvement du taux d'imposition : Dublin en retirerait 14 milliards d'euros.

Le professeur d'économie Gabriel Zucman, directeur de l'Observatoire, a appelé les pays européens à appliquer sans attendre un taux d'imposition d'au moins 25% sur les multinationales afin de « briser la spirale de la concurrence fiscale » et « réconcilier » les peuples avec la mondialisation. « On peut tout à fait avoir un pays ou un groupe de pays - mettons la France, l'Allemagne et l'Italie - qui prennent une position commune et disent : pour nous, l'impôt minimum, c'est 25% », ajoute l'économiste. « Cela peut permettre d'enclencher une dynamique, car les autres pays vont se rendre compte qu'ils ont intérêt à faire la même chose. C'est ainsi qu'on peut briser la spirale de la concurrence fiscale. »

Par ailleurs, cet accord bénéficie peu aux pays en développement. Certes, il vaut mieux un ac-

cord insuffisant que pas d'accord. Les négociations vont continuer pour aboutir sur tous les aspects techniques d'ici le mois d'octobre. Beaucoup reste à faire, comme se mettre d'accord sur la question des exceptions : il sera important de limiter les dérogations au maximum afin de ne pas réduire démesurément l'assiette fiscale (aspect tout aussi important que le taux).

Ces négociations s'inscrivent dans un contexte de crise inédit, qui offre l'occasion de mettre en place des transformations structurelles pour un monde juste et durable. En cherchant à réduire les possibilités pour les firmes transnationales de transférer leurs profits vers des paradis fiscaux, ces accords devraient contribuer à la mise en place d'une réforme basée sur un principe de justice fiscale. Celui-ci devrait guider le reste des négociations afin d'enrayer les inégalités exacerbées par la pandémie et de mobiliser des recettes supplémentaires pour financer la reconstruction post-covid, en particulier les investissements dans la santé, l'emploi, la protection sociale et le climat.

**Monique Van Dieren**

Sources : CNCD, RJF

1. Note de formation du gouvernement *Pour une Belgique prospère, solidaire et durable*, 30/9/2020

2. *La justice fiscale plutôt que l'austérité*. Carte blanche du Réseau pour la Justice fiscale publiée dans l'Echo du 22 septembre 2020.

3. <https://www.coalitioncorona.be/>

4. L'Observatoire européen de la fiscalité est un nouveau laboratoire de recherche chargé d'aider l'UE dans sa lutte contre les pratiques fiscales abusives, au premier rang desquelles l'évasion, l'évitement et la fraude fiscale. Article publié sur [https://www.rtf.be/info/monde/detail\\_fiscalite-en-europe-il-faudrait-170-milliards-a-recuperer-via-un-impot-a-25-selon-l-observatoire-europeen?id=10773884](https://www.rtf.be/info/monde/detail_fiscalite-en-europe-il-faudrait-170-milliards-a-recuperer-via-un-impot-a-25-selon-l-observatoire-europeen?id=10773884)



ISI informatique



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Digitec**  
SOLUTION